

# Rapport Annuel d'Avancement 2016 du Mouvement SUN

## GUINEE-CONAKRY

### Rapport 2016 : Évaluation conjointe par la plateforme nationale multi-acteurs et multi-secteurs

Avril 2015 - Avril 2016

#### Processus et détails de l'évaluation conjointe 2016

Pour aider le Secrétariat du Mouvement SUN à mieux comprendre comment vos contributions à l'évaluation conjointe 2016<sup>1</sup> ont été compilées chez les parties prenantes, et dans quelle mesure le processus a été utile pour les parties prenantes dans le pays, veuillez nous fournir les informations suivantes :

#### Participation

1. Les groupes d'acteurs suivants fournissent-ils des contributions spécifiques, que ce soit par écrit ou verbalement, à l'exercice d'Évaluation Conjointe?

| Groupe                                | Oui (indiquer le nombre) / Non (= 0)   |
|---------------------------------------|--|
| Gouvernement                          | 7 (Ministère : Santé, Agriculture, Elevage, Action sociale, , Industrie, Commerce) |
| Société civile                        | 4 (CNOCS, OSCG, TdH et HKI)  |
| Milieux scientifique et universitaire | 1 (Université Gamal Abdel Nasser de Conakry)                                       |
| Donateurs                             | 0  |
| Nations Unies                         | 3 (UNICEF, PAM, OMS) plus REACH  |
| Secteur privé                         | 1 (Moulin de Taiba)  |
| Autre (veuillez préciser)             | 1 (Assemblée Nationale)  |

<sup>1</sup> Notez que les résultats analysés de cet exercice d'évaluation conjointe ainsi que les informations sur la façon dont l'exercice a été entrepris dans les pays seront inclus dans le Rapport annuel d'avancement du Mouvement SUN 2016.

2. Combien de personnes au total ont-elles participé au processus à un moment donné ? 35

**Processus**

3. Les données de l'évaluation conjointe ont-elles été recueillies et/ou examinées lors d'une réunion en face-à-face, ou par email ?

| Étape              | Format  |                                     |          |                                     |
|--------------------|---------|-------------------------------------|----------|-------------------------------------|
| Collecte           | Réunion | <input checked="" type="checkbox"/> | Courriel | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Examen, validation | Réunion | <input checked="" type="checkbox"/> | Courriel | <input type="checkbox"/>            |

4. Si une réunion de collecte ou de validation a eu lieu, veuillez joindre une photo de celle-ci.

**Utilité**

5. Si une réunion de collecte ou de validation a eu lieu, pouvez-vous affirmer que la réunion a été utile aux participants, au-delà du travail habituel de la plateforme multisectorielle ?

Oui / Non

Pourquoi ?

Cette réunion est très utile, car elle a permis d'évaluer ensemble de manière participative les efforts consentis des parties prenantes, les réussites et aussi les difficultés vécues dans le cadre des interventions nutritionnelles. Elle a permis également d'apprécier les acquis et d'envisager les perspectives

---

### Processus 1 : Rassembler les parties prenantes autour d'un espace d'action commun

| N / A  | 0             | 1                     | 2  | 3  | 4  |
|--|---------------|-----------------------|--|--|--|
| Non applicable   | Non initié    | Initié                | En cours                                       | Presque achevé   | Achévé   |
| Marqueur de progrès non applicables au contexte actuel | Rien en place | Planification initiée | Planification achevée et mise en œuvre initiée | Mise en œuvre achevée avec les étapes des processus en cours d'opérationnalisation | Entièrement opérationnelle / Cible atteinte / En cours avec la poursuite du suivi / Validée / Preuves fournies |

#### PROCESSUS 1 : Rassembler les parties prenantes autour d'un espace d'action commun

Le renforcement des mécanismes de coordination au niveau national et sous-national permet aux parties prenantes dans le pays de mieux travailler pour une amélioration des résultats de nutrition. Les plateformes multi-acteurs et multi-secteurs fonctionnelles permettent l'obtention de résultats communs à travers des interactions facilitées des parties prenantes du secteur sur les questions liées à la nutrition. Les plateformes multi-acteurs et multi-secteurs permettent la mobilisation et l'engagement des parties concernées, assistent les structures nationales compétentes dans leur prise de décision, permettent un consensus autour des intérêts et des recommandations communes et favorisent le dialogue au niveau local.

#### Marqueur de progrès 1.1 : Choisir / développer des mécanismes de coordination au niveau des pays

| DÉFINITION  | SIGNES POSSIBLES  | NOTE FINALE DE LA PLATEFORME                          | QUELLES ACTIVITÉS / INTERVENTIONS JUSTIFIENT CHAQUE NOTATION ?  |
|---|---|---|---|
| Ce marqueur de progrès examine la mesure dans laquelle les mécanismes de coordination sont mis en place au niveau du gouvernement ainsi que sur la fréquence des réunions organisées par les fonctionnaires de haut niveau. Il indique si les acteurs non-étatiques telles que les agences de l'ONU, les donateurs, les organisations de la société civile et le secteur privé sont organisées en réseaux avec des fonctions de coordination. | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Structure formelle multi-acteurs et multi-secteurs de coordination en place, telle qu'un organe coordinateur de haut niveau du gouvernement (soutien politique).</li> <li>▪ Nomination officielle d'un point focal SUN de gouvernement en tant que coordinateur.</li> <li>▪ Réunion des membres de la plateforme multisectorielle sur une base régulière.</li> <li>▪ Désignation des points focaux et des coordinateurs de groupes d'acteurs clés, tels que les donateurs, la société</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 3</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La Plateforme multisectorielle appelée</li> <li>▪ Le point focal SUN est nommé</li> </ul> <p>Réunions mensuelles (tous les derniers jeudi du mois) avec deux grands rassemblements semestriels.</p> <p>Arrêté de nomination disponible</p> |

|  |   |  |   |
|--|---|--|---|
|  | <p>civile, les Nations Unies, le secteur privé, ou le milieu académique.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Analyse institutionnelle de la capacité de la structure de haut niveau effectuée</li> <li>▪ Établir ou affiner les termes de référence, plans de travail et autres types de mécanismes de facilitation [Documents à l'appui requis].</li> </ul> |  | <p>TdR et AOP des GTRNA disponibles</p> |
|--|---|--|---|

**Marqueur de progrès 1.2 : Coordonner à l'interne et élargir l'adhésion, et collaborer avec d'autres parties prenantes pour élargir son influence**

|  |  |   |  |
|--|--|---|--|
| <p>Ce marqueur de progrès se penche sur la mesure dans laquelle les mécanismes de coordination mis en place par le gouvernement et par les acteurs non-étatiques sont en mesure d'atteindre les membres concernés de divers secteurs, afin d'élargir l'influence collective sur les questions nutritionnelles pertinentes. Il analyse également la mesure dans laquelle les niveaux locaux sont impliqués dans l'approche multi-acteurs et multisectorielle en matière de nutrition (par exemple la décentralisation des plateformes).</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer les plateformes multisectorielles pour obtenir l'adhésion des membres clés.</li> <li>▪ Autres ministères et départements engagés à l'instar des secteurs contribuant à la nutrition.</li> <li>▪ Engager activement les décideurs politiques de l'exécutif.</li> <li>▪ Groupes d'acteurs clés travaillant pour inclure de nouveaux membres, par exemple, les partenaires de développement ; divers groupes de la société civile ; des partenariats du secteur privé ; les médias ; les parlementaires ; le milieu scientifique et universitaire.</li> <li>▪ Engager des acteurs ou des groupes spécialisés sur des thèmes spécifiques tels que le genre ; l'équité ; l'Eau, assainissement, hygiène, etc.</li> <li>▪ Mettre en place des structures et/ou des processus décentralisés qui soutiennent la planification et l'action au niveau local, et créer une boucle de commentaires entre les niveaux central et local, y compris les groupes communautaires et les groupes vulnérables. [Fournir des exemples, le cas échéant].</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 3</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ AGFA, Assemblée nationale, Société Civile (CNOSCG , Alliance femme et media...) , Université (UGANC, ISTH, ) PTF</li> </ul> <p>Commerce et industrie, pêche et aquaculture , élevage, plan, éducation</p> <p>PASANDED, engagement de la première Dame comme ambassadrice de la Nutrition, plaidoyer et sensibilisation du président de l'assemblée nationale / implication des parlementaires, invitation de groupe Nutriset par le Président de la République.</p> <p>CNOSCG lobbying pour impliquer des organisations de base dans le renforcement de la Nutrition.</p> <p>Lobbying des Nations-Unies et des ONGs pour inclure les industriels et les commerçants dans la plateforme nationale multiacteurs</p> <p>Association Femmes et media, femmes parlementaires, Forum de la société civile</p> |
|--|--|---|--|

|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
|  |  |  | <p>Des interventions de Wash-in-Nut, la protection mis en œuvre a tous les niveaux (ONG, GTRAN , Groupements féminins,</p> |
|--|--|--|--|

| Marqueur de progrès 1.3 : S'engager au sein de la plateforme multi-acteurs et multi-secteurs, et contribuer à celle-ci  |  |   |  |
|---|--|---|--|
| <p>Ce marqueur de progrès se penche sur le fonctionnement réel de la plateforme multisectorielle pour faciliter les interactions régulières entre les parties prenantes concernées. Il indique la capacité interne des plateformes multi-acteurs à engager activement toutes les parties prenantes, à établir des programmes importants, à parvenir à un consensus pour influencer le processus de prise de décision et aboutir à une appropriation et une redevabilité mutuelles pour les résultats.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'assurer que la plateforme multisectorielle produit des résultats par rapport aux plans de travail approuvés</li> <li>▪ Garantir que les acteurs de la plateforme multi-acteurs et multi-secteurs contribuent aux discussions sur : cadre légal/politique, cadre commun de résultats, plans, suivi et rapportage financier, révisions annuelles.</li> <li>▪ Se servir régulièrement de la plateforme pour l'interaction sur les questions liées à la nutrition parmi les parties prenantes des secteurs concernés.</li> <li>▪ Amener la plateforme à s'accorder sur le programme et la hiérarchisation des questions.</li> <li>▪ Utiliser les résultats influencer et plaider auprès d'autres organes de décision.</li> <li>▪ Les groupes d'acteurs clés s'associent au système de soutien global et contribuent à la plateforme multisectorielle et aux actions en faveur de la nutrition par exemple des actions financières, le plaidoyer, et la participation active.</li> </ul> | 3 | <p style="background-color: yellow;">La plateforme a atteint les résultats escomptés : révision de la politique nationale, plan multisectoriel et budgétisation, la relance de l'AGFA ,</p> <p>Processus participatif dans l'élaboration des documents et le partage d'informations.</p> <p>Espace de discussion et de validation et saluer aussi sa flexibilité et son adaptation au contexte avec la crise Ebola pour se transformer en cluster et vice versa.</p> <p>La plateforme définit des priorités et planifie des interventions conjointes ; c'est l'exemple d'intervention nutritionnelle conjointe à Siguiri quand le taux de MAG a atteint 14,5%La plateforme définit les priorités et donne des orientations toutefois les parties prenantes ont leur propre plan de travail...</p> <p>L</p> |
| Marqueur de progrès 1.4 : Suivre, rédiger des rapports et mener une réflexion sérieuse sur ses propres contributions et réalisations  |  |   |  |
| <p>Ce marqueur de progrès se penche sur la capacité de redevabilité pour les résultats collectifs de la plateforme multi-acteurs dans son ensemble. Il implique que les acteurs au sein de la plateforme multisectorielle soient capables de mener le</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mener le suivi et rédiger des rapports sur les procédures et résultats de plateforme multisectorielle (y compris sur des sites pertinents, et d'autres moyens de communication) sur une base régulière [Documents à l'appui demandés pour le dernier cycle de <i>reporting</i>].</li> <li>▪ Les groupes d'acteurs clés suivent les engagements et sont en mesure de rédiger</li> </ul>  | 2 | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bulletin Nutrition / Cartographie des interventions et des intervenants /</li> </ul> <p>Les activités de la société civile avec l'appui du fonds Multi-Partner Trust Fund (MPTF)</p>  |

|   |   |   |  |
|---|---|---|--|
| suivi et rédiger des rapports sur leurs propres contributions et réalisations.  | des rapports sur une base annuelle, au minimum, par exemple sur les engagements financiers, les engagements pris dans le cadre du Pacte de la nutrition pour la croissance, etc.  |   | SUN sont présenté et discuté à la plateforme et les rapports trimestriel et annuel présenté  |
| <b>Marqueur de progrès 1.5 : Soutenir l'impact de la plateforme multi-acteurs et multi-secteurs</b>   |   |   |  |
| Ce marqueur de progrès se penche sur la façon dont l'approche multi-acteurs à la nutrition est institutionnalisée dans les mécanismes nationaux de planification du développement et dans des engagements politiques durables, non seulement par le pouvoir exécutif du gouvernement, mais aussi par les directions d'agences et organisations. | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intégration du mécanisme de plateforme multisectorielle pour la nutrition dans les mécanismes nationaux de planification du développement.</li> <li>▪ Participation continue du niveau exécutif de leadership politique, indépendamment des résultats.</li> <li>▪ Engagements institutionnels des groupes d'acteurs clés.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 3</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ PNIASA / DSRP /PNDS/Politique de Cantine Scolaire / PASANDED/ Politique nationale de l'enfant/Lettre de Politique de l'élevage</li> </ul> <p>L'exécutif propose souvent des Plan de coopération avec les partenaires</p> <p>Engagement visible et concret mais non encore institutionnalisé</p> |

| <b>Parties prenantes</b> | <b>Description/contribution clé de chaque partie prenante au Processus 1</b>         |
|--------------------------|--|
| <b>Gouvernement</b>      | - 6 (Ministère : Santé, Agriculture, Elevage, Action sociale, , Industrie, Commerce) |
| <b>ONU</b>               | - 4 (CNOCS, OSCG, TdH et HKI)  |
| <b>Donateur</b>          | - 1 Université Gamal Abdel Nasser de Conakry   |
| <b>Secteur privé</b>     | - 0  |
| <b>OSC</b>               | - 3 (UNICEF, PAM, OMS) plus REACH  |
| <b>Autres</b>            | - 1 (Moulin de Taiba)  |

**RÉSUMÉ GÉNÉRAL DE PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE (AVRIL 2015 À AVRIL 2016) POUR LE PROCESSUS 1 : Rassembler les parties prenantes autour d'un espace d'action commun** (à savoir les réalisations globales / changements positifs / principaux défis et propositions d'amélioration / autres activités pertinentes dans le contexte des efforts de renforcement de la nutrition à l'échelle nationale)

**La plateforme multisectorielle regroupe les acteurs des différents secteurs pour débattre ensemble sur les problèmes de la nutrition et les solutions à envisager. Les activités clés ont été réalisées tels : apport de solution conjoint à la problématique de la situation nutritionnelle à Siguiri, appui conjoint à l'Université pour la révision du Curricula, suivi de la réalisation des enquêtes dont SMART, Evaluation nutritionnelle, sécurité alimentaire réalisation du tableau de bord, de la cartographie... Elle a réussi sa transition entre le cluster et le GTNA ce qui montre sa flexibilité et son adaptation avec la crise Ebola. Elle est aussi bien représentée au niveau régional avec les GTRNA.**



## Processus 2 : Un cadre politique et juridique cohérent

| N / A  | 0                 | 1                     | 2  | 3  | 4  |
|--|-------------------|-----------------------|--|--|--|
| <b>Non applicable</b>                                  | <b>Non initié</b> | <b>Initié</b>         | <b>En cours</b>                                | <b>Presque achevé</b>  | <b>Achevé</b>  |
| Marqueur de progrès non applicables au contexte actuel | Rien en place     | Planification initiée | Planification achevée et mise en œuvre initiée | Mise en œuvre achevée avec les étapes des processus en cours d'opérationnalisation | Entièrement opérationnelle / Cible atteinte / En cours avec la poursuite du suivi / Validée / Preuves fournies |

### Processus 2 : Garantir un cadre politique et juridique cohérent

Le cadre politique et juridique cohérent en place devrait éclairer et orienter la façon dont les parties prenantes nationales travaillent ensemble pour l'amélioration des résultats de la nutrition. Les politiques, stratégies et législations mises à jour sont fondamentales pour prévenir les conflits d'intérêt à travers le large éventail d'acteurs impliqués dans un sujet de société aussi complexe comme la nutrition. Ce processus met l'accent sur l'environnement politique et juridique.

#### Marqueur de progrès 2.1 : Analyser en permanence les politiques et législations existantes pertinentes pour la nutrition

| DÉFINITION   | SIGNES POSSIBLES  | NOTE FINALE DE LA PLATEFORME                        | QUELLES ACTIVITÉS / INTERVENTIONS JUSTIFIENT CHAQUE NOTATION ?   |
|--|---|---|--|
| Ce marqueur de progrès se penche sur la mesure dans laquelle les politiques existantes pertinentes pour la nutrition (spécifiques à la nutrition et contribuant à la nutrition) et les législations sont analysées à l'aide de processus de consultation multisectoriels avec des représentants des différentes parties prenantes, en particulier les représentants de la société civile. Il indique que le point a été fait et que les documents y afférents sont | <ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse multisectorielle régulière et point sur les politiques et la réglementation en vigueur.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>3</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Révision de la politique Nationale</li> <li>Point sur le code de commercialisation des substituts de lait maternel</li> <li>Point sur les congés de maternité (lors de la SMAM 2015)               <ul style="list-style-type: none"> <li>Guide et directives ANJE</li> <li>Curricula de formation en nutrition dans les universités</li> <li>Directives nationales de supplémentation en Vit A</li> <li>Réglementation sur la fortification alimentaire</li> <li>Révision du carnet de l'enfant avec intégration des courbes de croissance bi sexe.</li> </ul> </li> </ul> |

|   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| <p>disponibles tout comme le sont ceux sur l'analyse en continu du contexte, qui peut éclairer et guider l'élaboration des politiques.</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réflexion sur les politiques en place et le cadre juridique.</li> <li>▪ Existence d'articles de synthèse.</li> <li>▪ Indiquer toutes politiques pertinentes pour la nutrition (spécifiques à la nutrition et contribuant à la nutrition) et les législations identifiées, analysées au cours de la période de <i>reporting</i> et préciser le type de processus de consultation qui a été appliqué.</li> </ul> <p><b>Exigences minimales pour la notation 4 : Les pays sont tenus de fournir des preuves que les politiques et législations sont analysées</b></p> |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Politique d'alimentation et de nutrition disponible depuis 2005 est révisée.             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Atelier de réflexion sur les nouvelles normes de la fortification alimentaire (CEDEAO).</li> </ul> </li> <li>▪ Tableau de bord 2015</li> <li>▪ Lands cap Evaluation de la situation nutritionnelle 2015</li> <li>▪ Evaluation de la sécurité alimentaire au contexte Ebola</li> <li>▪ Politique Nationale Alimentation Nutrition révisée et en attente de validation</li> <li>▪ Plan National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire</li> <li>▪ Politique national d'alimentation scolaire.</li> </ul> |
| <p><b>Marqueur de progrès 2.2 : S'engager en permanence dans le plaidoyer pour influencer le développement, la mise à jour et la diffusion de cadres politiques et juridiques pertinents</b></p>  |   |   |   |
| <p>Ce marqueur de progrès se penche sur la mesure dans laquelle les parties prenantes sont capables de contribuer, influencer, et plaider pour le développement d'un cadre politique et juridique pour l'amélioration de la nutrition ou la mise à jour de celui en place (c'est-à-dire que les stratégies de plaidoyer et de</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence d'une stratégie de plaidoyer et de communication nationale,</li> <li>▪ Plaidoyer pour l'examen ou la révision des politiques et du cadre juridique avec l'aide des autres membres de la plateforme multisectorielle pour garantir la qualité,</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 3</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ PIC PEV/Nut.</li> <li>▪ Politique Nationale Alimentation Nutrition révisée</li> <li>▪ Code de commercialisation des substituts de lait maternel</li> <li>▪ Arrêtés de fortification alimentaire (farine, huile végétale etc.)</li> </ul>   |

|   |  |  |   |
|---|--|--|---|
| <p>communication sont mises en place pour soutenir la diffusion des politiques pertinentes). Il se concentre sur la façon dont les pays vérifient la cohérence politique et juridique entre les différents ministères et essayent d'élargir le soutien politique en encourageant l'engagement des parlementaires. Il met également l'accent sur les efforts déployés par les parties prenantes du pays pour influencer les décideurs à soutenir des législations et politiques fondées sur des données probantes qui sont en faveur des plus vulnérables et défavorisés (femmes et enfants) grâce à des approches fondées sur l'équité.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer un récit et des déclarations communes pour influencer efficacement l'élaboration des politiques.</li> <li>▪ Attention et soutien des parlementaires (par exemple des groupes qui traitent spécifiquement de la nutrition ; votes à l'appui des changements proposés par la plateforme multisectorielle).</li> <li>▪ Influencer les ambassadeurs de la nutrition pour la promotion des politiques favorables à la nutrition.</li> <li>▪ Des groupes d'acteurs clés promeuvent l'intégration de la nutrition dans les politiques nationales et d'autres actions de développement connexes.</li> <li>▪ Exemples d'engagement à travers les publications, les notes d'orientation, la presse, des ateliers.</li> <li>▪ Diffusion et communication du cadre politique et juridique par les parties</li> </ul> |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une lettre signée par les 'agence REACH a été envoyée au PM pour accélérer les engagements de la Guinée en faveur de la nutrition.</li> <li>▪ Avec l'appui du fonds MPT SUN la société civile a engagé le plaidoyer et la sensibilisation avec les médias. Des articles sont disponibles</li> <li>▪ Rencontre avec le cabinet du Président de l'assemblée nationale,</li> <li>▪ Plaidoyer du forum des femmes parlementaires</li> <li>▪ Engagement du Président de la République</li> <li>▪ Engagement de la 1<sup>ère</sup> Dame</li> <li>▪ Rencontre REACH/ambassadeur de France (ambassadeur nutrition de la Guinée).</li> <li>▪ Implication des acteurs clés dans l'élaboration des documents de politique et textes réglementaires.</li> <li>▪ Ateliers (Politique Nationale de Nutrition, Code de commercialisation des substituts du lait maternel</li> <li>▪ Participation aux émissions TV (koloma matin et invite du journal à la RTG).</li> </ul> |
|---|--|--|---|

|   |  |   |   |
|---|--|---|---|
|   | <p>prenantes clés au sein des publics concernés.</p> <p><b>Exigences minimales pour la notation 4 : Les pays sont tenus de fournir des preuves de l'impact du plaidoyer sur les cadres politiques et juridiques et les stratégies de soutien</b></p>   |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Reportages sur la campagne de sensibilisation des organisations société civile sur la nutrition. (Documents de supports Dr Naman, Dr Daffé, Dr Béchir...).</li> <li>▪ Atelier de sensibilisation des opérateurs économiques sur les arrêtés de fortification (ONCQ)</li> <li>▪ Atelier de sensibilisation des producteurs de sel sur son iodation (DAN).</li> <li>▪ Atelier de sensibilisation des groupements féminins sur l'enrichissement de l'alimentation de complément.</li> </ul> |
| <p><b>Marqueur de progrès 2.3 : Développer et réviser les politiques et cadres juridiques cohérents par le biais d'efforts coordonnés et harmonisés des parties des prenantes dans les pays</b></p>   |  |   |   |
| <p>Ce marqueur de progrès se penche sur la mesure dans laquelle les parties prenantes nationales - gouvernement (à savoir les ministères de tutelle) et les partenaires non étatiques - coordonnent leurs contributions pour assurer le développement d'un cadre politique et juridique cohérent.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Coordonner les politiques et la réglementation de la nutrition entre les ministères de tutelle concernés<br/>Par exemple Existence de directives / conseils / soutien ministériels nationaux pour l'intégration de la nutrition dans les politiques sectorielles.</li> <li>▪ Les groupes d'acteurs clés coordonnent et alignent les contributions aux politiques et législation (spécifiques à la nutrition et contribuant à la nutrition) nationales liées à la nutrition</li> <li>▪ Développer / mettre à jour les cadres politiques et juridiques avec l'aide des autres membres de la plateforme multisectorielle pour en vérifier la qualité.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 3</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Arrêté sur l'AGFA<br/>PNIASA<br/>PMSAN (2016-2020)</li> <li>▪ La plateforme multisectorielle coordonne et aligne les contributions des acteurs aux politiques et législation</li> <li>▪ Les membres de la plateforme participent et contribuent à mettre à jour les cadres politiques et juridiques (ex : ateliers d'élaboration de la politique nationale de nutrition et le code de commercialisation</li> </ul>   |

|   |   |   |  |
|---|---|---|--|
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence de politiques et stratégies pertinentes (spécifiques à la nutrition et contribuant à la nutrition) mises à jour</li> <li>▪ Existence d'une législation exhaustive pertinente à la nutrition mettant l'accent sur le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel, la législation sur l'enrichissement des aliments et la Loi sur les congés de maternité ainsi que des politiques qui responsabilisent la femme</li> <li>▪ Vérifier la cohérence des politiques de Nutrition avec d'autres politiques de développement telles que les politiques commerciales, agricoles et autres</li> </ul> <p><b>Exigences minimales pour la notation 4 : Les pays sont tenus de fournir des preuves des politiques et des législations développées à travers les efforts coordonnés</b></p> |   | <p>des substituts du lait maternel) et PASANDED</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Politique nationale 2016-2020 révisée code de commercialisation des substituts du lait maternel révisée</li> <li>▪ Arrêtés et loi sur la fortification alimentaire,</li> <li>▪ Inscription des femmes sur les listes de candidature aux élections</li> <li>▪ Mise en place des hôpitaux et communautés amis des bébés.</li> <li>▪ Elaboration du code des substituts du lait maternel</li> <li>▪ PNIASA</li> <li>▪ Politique nationale et PMSAN</li> <li>▪ Directives sur la sécurité sanitaire des aliments</li> <li>▪ Le code de la santé publique</li> </ul> |
| <b>Marqueur de progrès 2.4 : Opérationnaliser / appliquer les cadres juridiques</b>   |   |   |  |
| <p>Ce marqueur de progrès se penche sur la disponibilité de mécanismes pour rendre opérationnel et faire respecter les législations telles que le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel, la Loi sur les congés de</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Disponibilité des lignes directrices nationales et sous-nationales pour opérationnaliser la législation</li> <li>▪ Existence de mécanismes nationaux / sous-nationaux pour opérationnaliser et appliquer la législation [Bien vouloir partager les rapports / documents pertinents]</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Arrêtés sur la fortification alimentaire</li> <li>▪ Code du travail</li> <li>▪ Constitution guinéenne</li> <li>▪ Les services déconcentrés de l'ONCQ opérationnalise et applique les arrêtés sur la fortification alimentaire (rapport de résultat de l'ONCQ)</li> <li>▪ Ministère de la justice</li> </ul>   |

|  |  |   |   |
|--|--|---|---|
| maternité, la législation sur l'enrichissement des aliments, le droit à l'alimentation, entre autres.  | <b>Exigences minimales pour la notation 4 : Les pays sont tenus de fournir des preuves de l'application des lois</b>   |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Inspection du travail</li> </ul>   |
| <b>Marqueur de progrès 2.5 : Mener le suivi et rédiger des rapports pour l'apprentissage et le maintien de l'impact de la politique</b>  |  |   |   |
| Ce marqueur de progrès se penche sur la mesure dans laquelle les politiques et les législations existantes ont été examinées et évaluées afin de documenter les meilleures pratiques ; et sur la mesure dans laquelle les leçons disponibles sont partagées par différentes parties prenantes au sein des plateformes multi-acteurs. | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence et utilisation des études des politiques, des rapports de suivi de la recherche, des évaluations d'impact, des disséminations publiques, etc.</li> <li>▪ Des groupes d'acteurs individuels contribuent à l'apprentissage mutuel</li> </ul> <p><b>Exigences minimales pour la notation 4 : Les pays sont tenus de fournir des preuves des enseignements tirés des examens et des évaluations, telles que des études de cas et des rapports</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 4</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Enquête SMART</li> <li>▪ Evaluation de l'iode du sel</li> <li>▪ Enquête CAP Kankan</li> <li>▪ Landscape</li> <li>▪ Cartographie 3w (cartographie des interventions et des acteurs)</li> <li>▪ Evaluation de l'impact Ebola sur la nutrition</li> <li>▪ EFSA</li> <li>▪ La DAN forme les acteurs de santé</li> <li>Le MASPFE fait l'éducation parentale</li> <li>Tdh et CNOSCG forment les OSCs</li> <li>Le PAM appui la formation des enseignants à la nutrition</li> <li>L'UNICEF appui les universités (Master en nutrition)</li> <li>L'OMS formation en nutrition des écoles de santé.</li> </ul> |

| Parties prenantes    | Description/contribution clé de chaque partie prenante au Processus 2              |
|----------------------|--|
| <b>Gouvernement</b>  | - 6 (Ministère : Santé, Agriculture, Elevage, Action sociale, Industrie, Commerce) |
| <b>ONU</b>           | - 4 (CNOCS, OSCG, TdH et HKI)  |
| <b>Donateur</b>      | - 1 Université Gamal Abdel Nasser de Conakry                                       |
| <b>Secteur privé</b> | - 0  |
| <b>OSC</b>           | - 3 (UNICEF, PAM, OMS) plus REACH  |
| <b>Autres</b>        | - 1 (Moulin de Taiba)  |

**RÉSUMÉ GÉNÉRAL DE PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE (AVRIL 2015 À AVRIL 2016) POUR LE PROCESSUS 2 : Un cadre politique et juridique cohérent (à savoir les réalisations globales / changements positifs / principaux défis et propositions d'amélioration / autres activités pertinentes dans le contexte des efforts de renforcement de la nutrition dans le pays)**

Le point le plus important ici est la révision de la politique nationale d'alimentation et de nutrition et le plan d'action multisectoriel. D'autre document important sont également le code de commercialisation des substituts de lait maternel, les congés de maternité (lors de la SMAM 2015), le guide et directives ANJE, les Directives nationales de supplémentation en Vit A, la Règlementation sur la fortification alimentaire, le Curricula de formation en nutrition dans les universités... les défis qui reste est après les validations techniques de certain document il faut aller vers l'adoption pour certain comme la politique et la promulgation des lois pour le code par exemple.

### Processus 3 : Alignement des actions autour d'un cadre commun de résultats

| N / A  | 0                 | 1                     | 2  | 3  | 4  |
|--|-------------------|-----------------------|--|--|--|
| <b>Non applicable</b>                                  | <b>Non initié</b> | <b>Initié</b>         | <b>En cours</b>                                | <b>Presque achevé</b>  | <b>Achévé</b>  |
| Marqueur de progrès non applicables au contexte actuel | Rien en place     | Planification initiée | Planification achevée et mise en œuvre initiée | Mise en œuvre achevée avec les étapes des processus en cours d'opérationnalisation | Entièrement opérationnelle / Cible atteinte / En cours avec la poursuite du suivi / Validée / Preuves fournies |

#### Processus 3 : Alignement des actions autour d'un cadre commun de résultats (CCR – voir ANNEXE 4 pour la définition)

L'alignement des actions dans tous les secteurs qui contribuent de manière significative à l'amélioration de la nutrition démontre la mesure dans laquelle de multiples secteurs et parties prenantes travaillent efficacement ensemble et la mesure dans laquelle les politiques et les législations sont opérationnalisées pour assurer que toutes les personnes, en particulier les femmes et les enfants, bénéficient d'une amélioration de leur état nutritionnel. Ce processus se penche sur le côté opérationnel des cadres politique et juridiques et la façon dont ils se traduisent en actions.<sup>2</sup> Le terme « cadre commun de résultats » est utilisé pour décrire un ensemble de résultats escomptés convenus entre les différents secteurs des gouvernements et les principales parties prenantes par le biais d'un processus négocié. L'existence de résultats communs convenus permettrait aux parties prenantes de rendre leurs actions plus axées sur la nutrition par une coordination ou une intégration accrue. Dans la pratique, un cadre commun de résultats peut donner lieu à un ensemble de documents qui sont reconnus comme un point de référence pour tous les secteurs et parties prenantes qui travaillent ensemble pour un impact dans les efforts de renforcement de la nutrition.

#### Marqueur de progrès 3.1 : Aligner les actions existantes autour de cibles / politiques nationales en matière de nutrition

| DÉFINITION  | SIGNES POSSIBLES   | NOTE FINALE DE LA PLATEFORME | QUELLES ACTIVITÉS / INTERVENTIONS JUSTIFIENT CHAQUE NOTATION   |
|---|--|------------------------------|--|
| Ce marqueur de progrès se penche sur la mesure dans laquelle les groupes d'acteurs ont fait le point avant d'aligner leurs propres plans et programmes pour la nutrition en conséquence afin de refléter les politiques et priorités nationales. Il se concentre sur l'alignement des actions | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Revue/Analyse de la situation nutritionnelle multisectorielle</li> <li>▪ Analyse des programmes gouvernementaux sectoriels et des mécanismes de mise en œuvre</li> <li>▪</li> </ul> | 4                            | <p>Enquêtes SMART, EFSA, landscape, les enquêtes CAP, la cartographie, impact d'ébola sur la nutrition</p> <p>Analyse des comptes nationaux ; Revue des accords de coopération semestrielle du gouvernement avec Unicef/PAM/OMS/PNUD/UNFPA</p> |

<sup>2</sup> « Actions » se réfère aux interventions, des programmes, services, campagnes et lois adoptées ou aux politiques spécifiques. Les séries 2013 de la publication du *The Lancet* sur la nutrition maternelle et infantile fournissent un ensemble d'actions spécifiques de nutrition fondées sur des preuves à fort impact, y compris l'adoption de pratiques telles que « l'allaitement maternel exclusif pendant six mois »



|   |   |          |  |
|---|---|----------|--|
| <p>à travers tous les secteurs et parties prenantes qui contribuent de façon significative à l'amélioration de la nutrition.<br/>Note : tandis que le Marqueur de Progrès 2.1 se focalise sur la révision des politiques et législations, le Marqueur de Progrès 3.1 se concentre la révision des programmes et la capacité de mise en œuvre</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Cartographie des parties prenantes et d'actions pour la nutrition</li> <li>▪ Consultations multi-acteurs pour l'alignement des actions</li> <li>▪ Liste des lacunes existantes et accord sur les actions de base en nutrition, en alignement avec le cadre politique et légal</li> </ul> <p><b>Exigences minimales pour la notation 4 : Les pays sont tenus de fournir des documents à l'appui de l'alignement</b></p>   |          | <p>Différentes cartographies (4W, des interventions)<br/>Utilisation des résultats des cartographies, PNDS, Plan d'action multisectorielle alimentation et nutrition, PASSAN</p> <p>Landscape, les résultats d'enquêtes, cartographies,</p>  |
| <p><b>Marqueur de progrès 3.2 : Traduire les cadres politiques et juridiques en cadres communs de résultats redevables du renforcement de la nutrition</b></p>  |   |          |  |
| <p>Ce marqueur de progrès se penche sur la mesure dans laquelle les parties prenantes sont capables de s'harmoniser autour d'un cadre commun de résultats afin d'aligner efficacement les interventions pour améliorer la nutrition dans le pays. Le cadre commun de résultats est reconnu comme cadre d'orientation pour la mise en œuvre à moyen / long terme des actions avec des cibles nutritionnelles clairement identifiées. Idéalement, un cadre commun de résultat devrait avoir identifié le mécanisme de coordination (et les capacités y relatives) et défini les rôles et redevabilités de chacune des parties prenantes pour la mise en œuvre. Il</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Définir les objectifs à moyen / long terme pour la nutrition dans le cadre de la planification nationale</li> <li>▪ Définir le processus de mise en œuvre avec des rôles clairs pour les groupes d'acteurs<sup>3</sup></li> <li>▪ S'accorder sur le cadre commun de résultats pour le renforcement de la nutrition. Les éléments d'un cadre commun de résultats doivent être les suivants : Titre du cadre commun de résultats ; plan de mise en œuvre avec des rôles définis des parties prenantes dans des secteurs clés (par exemple la santé, l'agriculture, la</li> </ul> | <p>3</p> | <p>Des documents existants : Plan d'action multisectoriel de la nutrition et de l'alimentation, PASAN, feuille de route nationale pour réduire SRMNIA</p> <p>Il existe un plan d'action multisectoriel nutrition et alimentation budgétisé avec les partenaires de mise en oeuvre</p> <p>Le plan d'action multisectoriel de la nutrition et de l'alimentation est existant budgétisé</p> |

<sup>3</sup> Cela suppose l'existence de coordination et de l'engagement multisectoriel et multi-acteurs dans le cadre du Processus 1

|   |  |          |  |
|---|--|----------|--|
| <p>devrait englober une matrice de mise en œuvre, un cadre de suivi et d'évaluation et des interventions chiffrées, y compris les estimations de coûts de coordination et de suivi et évaluation.</p>   | <p>protection sociale, l'éducation, l'Eau, assainissement, hygiène, le sexe) ; les estimations des coûts des interventions incluses ; les estimations de coûts pour le plaidoyer, la coordination et le suivi et évaluation ; les besoins de renforcement des capacités et les priorités</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Évaluation de la capacité de coordination pour soutenir le cadre commun de résultats</li> </ul> <p><b>Exigences minimales pour la notation 4 : Les pays sont tenus de fournir la preuve d'un plan solide qui a été techniquement et politiquement approuvé</b></p> |          |  |
| <p><b>Marqueur de progrès 3.3 : Organiser et mettre en œuvre les priorités annuelles conformément au cadre commun de résultats</b></p>  |  |          |  |
| <p>Ce marqueur de progrès porte spécifiquement sur les compétences nationales et locales à séquencer les actions prioritaires et à les mettre en œuvre. Cela nécessite, d'une part, une compréhension claire des lacunes en termes de capacité de prestation et, d'autre part, une volonté des parties prenantes de niveau national et global à mobiliser leur expertise technique afin de répondre en temps opportun et de manière coordonnée, aux besoins identifiés.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Évaluations réalisées sur la capacité de mise en œuvre, y compris la main-d'œuvre et d'autres ressources</li> <li>▪ Séquençage des priorités pour mobiliser les entités responsables de la mise en œuvre et développer leurs capacités conformément aux évaluations et mécanismes communs</li> <li>▪ Existence de plans de travail annuels détaillés avec des cibles mesurables pour guider la mise en œuvre</li> <li>▪ Réforme institutionnelle mise en œuvre selon les besoins pour accroître la capacité du mécanisme de coordination</li> </ul>             | <p>2</p> | <p>PNDS (onehealth/MBB)</p> <p>Il existe des plans de travail annuel avec les cibles mesurables, les plans sectoriels, les ONG<br/>Mémorandum signé entre les 4 agences des NU (REACH)</p> |

|  |   |          |  |
|--|---|----------|--|
|  | <p><b>Exigences minimales pour la notation 4 : Les pays sont tenus de fournir des preuves des actions alignées autour de priorités annuelles, comme un plan de travail annuel ou le plan de mise en œuvre</b></p>   |          |  |
| <p><b>Marqueur de progrès 3.4 : Suivre conjointement les actions prioritaires conformément au cadre commun de résultats</b></p>  |   |          |  |
| <p>Ce marqueur de progrès porte spécifiquement sur la façon dont les systèmes d'information sont utilisés pour suivre la mise en œuvre des actions prioritaires pour l'amélioration de la nutrition. Il examine plus particulièrement la disponibilité des rapports conjoints de progrès qui peuvent utilement éclairer l'ajustement des interventions et contribuer à un ciblage harmonisé et la prestation de services coordonnée entre les parties prenantes du pays.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Système d'information (par exemple : plateformes et portails multisectoriels) en place pour recueillir, analyser et communiquer régulièrement les indicateurs convenus en mettant l'accent sur la mesure de la couverture de la mise en œuvre et de la performance</li> <li>▪ Existence de rapports d'avancement réguliers</li> <li>▪ Tenue des examens conjoints annuels / réguliers et des visites de suivi</li> <li>▪ Ajustements des plans annuels, y compris des budgets sur la base de l'analyse de la performance</li> <li>▪ Existence d'un suivi participatif de la société civile</li> </ul> <p><b>Exigences minimales pour la notation 4 : Les pays sont tenus de fournir des preuves de l'examen régulier / annuel de la couverture de la mise en œuvre et de la performance des actions prioritaires</b></p> | <p>3</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ GTAN est la seule plateforme de discussion, de partage d'informations, production du tableau de bord par REACH, introduction des indicateurs de nutrition dans le SNIS, le rapidpro, DHIS2</li> </ul> <p>Il y a des rapports d'activité</p> <p>Des visites de suivi sont réalisées selon les niveaux en fonction de la périodicité (la visite de Siguiri)</p> <p>La réalisation de l'enquête SMART nationale en mettant un focus sur la région de Kankan (rapports du premier trimestre de la région de KANKAN)</p> <p>CNOSC, avec la mise en œuvre du projet du MPTF SUN</p> |
| <p><b>Marqueur de progrès 3.5 : Évaluer la mise en œuvre d'actions visant à comprendre, atteindre et maintenir l'impact de la nutrition</b></p>  |   |          |  |
| <p>Ce marqueur de progrès porte spécifiquement sur la façon dont les résultats et le succès sont en cours</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapports et publications d'enquêtes sur la population, des études de mise</li> </ul>   | <p>3</p> | <p>Rapports de la SMART, des rapports d'enquêtes CAP (kankan), baseline pour l'introduction des MNP, enquête de</p>  |

|  |   |  |   |
|--|---|--|---|
| <p>d'évaluation pour éclairer la prise de décision concernant la mise en œuvre et rassembler des preuves que les populations sont bénéficiaires.</p> | <p>en œuvre, de l'évaluation de l'impact et de la recherche opérationnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intégrer et partager les leçons apprises, bonnes pratiques, études de cas, narratifs de changement et les progrès dans la mise en œuvre</li> <li>▪ Audit social des résultats et analyse de l'impact par la société civile</li> <li>▪ Plaider pour une couverture plus élargie et efficace des programmes spécifiques à la nutrition et contribuant à la nutrition</li> </ul> <p><b>Exigences minimales pour la notation 4 : Les pays sont tenus de fournir des preuves de l'évaluation du renforcement de la mise en œuvre, qui démontrent l'impact de la nutrition et sont mis à la disposition du public</b></p> |  | <p>cartographie du sel iodé, cartographie des intervenants,<br/>Bonnes pratiques sur les 1000 jours, FARN</p> <p>Le CNOSCG a initié la mise en place de l'observatoire national de la société civile pour la nutrition</p> <p>Avec des résultats de la cartographie</p> |
|--|---|--|---|

| Parties prenantes | Description/contribution clé de chaque partie prenante au Processus 3                |
|-------------------|--|
| Gouvernement      | - 6 (Ministère : Santé, Agriculture, Elevage, Action sociale, , Industrie, Commerce) |
| ONU               | - 4 (CNOCS, OSCG, TdH et HKI)  |
| Donateur          | - 1 Université Gamal Abdel Nasser de Conakry   |
| Secteur privé     | - 0  |
| OSC               | - 3 (UNICEF, PAM, OMS) plus REACH  |
| Autres            | - 1 (Moulin de Taiba)  |

**RÉSUMÉ GÉNÉRAL DE PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE (AVRIL 2015 À AVRIL 2016) POUR LE PROCESSUS 3 : Cadre commun de résultats pour le plan national de nutrition (programmation alignée)**

(réalisations globales / changements positifs / défis et suggestions d'améliorations clés / autres activités pertinentes dans le cadre des efforts nationaux de renforcement de la nutrition)

La guinée arrive à définir et à aligner les actions pour un cadre commun c'est l'exemple de l'intervention conjointe à Siguiri après les résultats de l'enquête SMART qui a montré un taux de 14,5% de MAG. La réalisation participative de la cartographie, de l'enquête SMART qui est cofinancée par plusieurs partenaire...

### Processus 4 : Suivi financier et mobilisation des ressources

| N / A  | 0                 | 1                     | 2  | 3  | 4  |
|--|-------------------|-----------------------|--|--|--|
| <b>Non applicable</b>                                  | <b>Non initié</b> | <b>Initié</b>         | <b>En cours</b>                                | <b>Presque achevé</b>  | <b>Achevé</b>  |
| Marqueur de progrès non applicables au contexte actuel | Rien en place     | Planification initiée | Planification achevée et mise en œuvre initiée | Mise en œuvre achevée avec les étapes des processus en cours d'opérationnalisation | Entièrement opérationnelle / Cible atteinte / En cours avec la poursuite du suivi / Validée / Preuves fournies |

#### Processus 4 : Suivi financier et mobilisation des ressources

L'évaluation de la faisabilité financière des plans nationaux pour mettre en œuvre des actions en vue d'améliorer la nutrition est essentielle pour déterminer les besoins de financement. Cette évaluation est basée sur les compétences à suivre les dépenses prévues et réelles pour la nutrition à travers les ministères concernés et les partenaires extérieurs. L'existence de plans avec des actions clairement chiffrées aide les autorités gouvernementales et les principales parties prenantes (par exemple les Nations Unies, les donateurs, le Secteur privé, la Société civile) à aligner et contribuer des ressources aux priorités nationales, à estimer le budget nécessaire à la mise en œuvre et à identifier les déficits de financement.

#### Marqueur de progrès 4.1 : Chiffrer et évaluer la faisabilité financière

| DÉFINITION   | SIGNES POSSIBLES   | NOTE FINALE DE LA PLATEFORME                        | QUELLES ACTIVITÉS / INTERVENTIONS JUSTIFIENT CHAQUE NOTATION ?   |
|--|--|---|--|
| Ce marqueur de progrès se penche sur la mesure dans laquelle les gouvernements et toutes les parties prenantes autres dans le pays sont en mesure de fournir des contributions pour le chiffrage des actions spécifiques à la nutrition et contribuant à la nutrition, dans tous les secteurs pertinents (les exercices de chiffrage peuvent être réalisés de différentes façons, y compris la réalisation d'une révision des dépenses courantes ou une estimation des coûts unitaires). | <ul style="list-style-type: none"> <li>Existence d'estimations chiffrées des actions liées à la nutrition [Veuillez fournir la documentation pertinente]</li> <li>Existence de plans chiffrés pour la mise en œuvre de cadre commun de résultats</li> <li>Les groupes d'acteurs ont un aperçu de leurs propres allocations pour les programmes / actions relatifs à la nutrition [Veuillez fournir la documentation pertinente]</li> </ul> <p><b>Exigences minimales pour la notation 4 : Les pays sont tenus de fournir des documents décrivant la méthode de chiffrage et des programmes ou des plans chiffrés</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>2</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Costing du plan, plan stratégique multisectériel</li> <li>Plan de relance post Ebola</li> <li>Cadre stratégique de la politique de l'enfance (ministère action sociale, promotion féminine et enfance)</li> <li>Compact national</li> <li>Plan d'implémentation de REACH (CIP)</li> <li>Plan de travail des partenaires</li> <li>Cadre harmonisé</li> </ul> |

| Marqueur de progrès 4.2 : Suivre et rédiger un rapport sur le financement de la nutrition  |   |            |   |
|--|---|------------|---|
| <p>Ce marqueur de progrès se penche sur la mesure dans laquelle les gouvernements et toutes les autres parties prenantes dans le pays sont en mesure de suivre leurs allocations et dépenses (si disponible) pour des actions spécifiques à la nutrition et contribuant à la nutrition dans les secteurs pertinents. Ce marqueur de progrès vise également à déterminer si le suivi financier pour la nutrition fait l'objet de <i>reporting</i> et s'il est disséminé de manière transparente auprès d'autres partenaires de la plateforme multisectorielle, y compris le gouvernement.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Reporting</i> sur les interventions spécifiques et contribuant à la nutrition, ventilées par secteur, et sources de financement (ressources internes et externes), y compris             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ les dépenses prévues</li> <li>○ les allocations courantes</li> <li>○ et les dépenses récentes (dans les un à deux ans de la période d'allocation identifiée)</li> </ul> </li> <li>▪ Existence de mécanismes, y compris de rapports financiers réguliers, de rapports d'audit indépendants, d'études sur l'efficacité au regard des coûts, consolidation multi-sectorielle des dépenses sectorielles pour la nutrition, et d'autres rapports.             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence d'informations financière transparentes et accessibles au public</li> </ul> </li> <li>▪ Audits sociaux, partage de l'information financière entre les membres de la plateforme multisectorielle, mise de l'information financière à la disposition du public.</li> </ul> <p><b>Exigences minimales pour la notation 4 : Les pays sont tenus de fournir des preuves que l'information sur les allocations et dépenses courantes réelles est accessible au public</b></p> | <p>▪ 2</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chaque secteur dispose des plans et activités budgétisées, mais les documents ne sont pas clairement partagés au niveau de la plateforme</li> </ul> <p>Ces mécanismes existent aux niveaux de différents acteurs, mais ne sont vulgarisés, accessibles au grand public ou partagé au niveau de la plateforme</p> <p>Ce type de partage n'existe pas au niveau de notre plateforme.</p> |

| Marqueur de progrès 4.3 : Intensifier et aligner les ressources, notamment, aborder les insuffisances financières  |  |            |   |
|--|--|------------|---|
| <p>Ce marqueur de progrès porte spécifiquement sur les compétences des gouvernements et d'autres parties prenantes dans le pays à identifier les déficits de financement et mobiliser des fonds supplémentaires grâce à une meilleure harmonisation et allocation des budgets, au plaidoyer et à la mise en place de mécanismes spécifiques.</p>         | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence d'un mécanisme pour identifier les sources financières courantes, la couverture et les déficits de financement</li> <li>▪ Le gouvernement et les autres parties prenantes dans le pays évaluent les besoins de financement supplémentaires ; l'investissement dans la nutrition est continu ; le plaidoyer pour l'allocation des ressources pour des actions liées à la nutrition est également continu</li> <li>▪ Augmenter stratégiquement les allocations budgétaires du gouvernement, et mobiliser des ressources internes et externes supplémentaires.</li> </ul> <p><b>Exigences minimales pour la notation 4 : Les pays sont tenus de fournir des preuves d'un mécanisme permettant de combler les déficits de financement</b></p> | <p>▪ 2</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Il existe une planification des prévisions budgétaires, qui sont rendus publique au niveau national ( budget de l'Etat ) ;mais il y a une difficulté à faire un « tracking » pour ressortir les gaps et les combler</li> <li>▪</li> <li>▪ Il y a eu des mécanismes initiés dans le pays pour évaluer les besoins ( costing du plan), prévision budgétaires, le plaidoyer est fait par la société civile pour une augmentation du budget à allouer à la nutrition</li> </ul> <p>La part du budget alloué à la santé a augmenté de 3% à 5%, mais malheureusement il n'y a pas de ligne propre pour la nutrition (aux activités spécifiques et sensibles) à part le fonctionnement. La nutrition n'a pas de ligne budgétaire. Mais un plaidoyer puissant est fait pour cela</p> |
| Marqueur de progrès 4.4 : Transformer les promesses en décaissements   |  |            |   |
| <p>Ce marqueur de progrès examine comment les gouvernements et les autres parties prenantes nationales sont en mesure de transformer les promesses en décaissements. Il inclut la capacité des donateurs à examiner comment leurs décaissements se font en temps opportun et en ligne avec l'exercice budgétaire dans lequel ils ont été programmés.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Transformer les promesses en décaissements proportionnels et poursuivre la réalisation des engagements externes</li> <li>▪ Les décaissements pour les engagements des ressources internes et externes sont réalisées à travers : les allocations budgétaires gouvernementales aux organisations responsables de la mise en œuvre des actions liées à la nutrition ;</li> </ul>  | <p>▪ 3</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ce mécanisme, est vrai pour les ONGs et les UN où les plans budgétaires (promesses) sont exécutés, bien que cela ne soit pas fait à 100% (Le plan de REACH ; l'enquête SMART, MPTF/SUN)</li> <li>▪ Pour le gouvernement, les financements sont souvent décaissés tardivement, ce qui fausse le chronogramme de réalisation des activités</li> </ul>  |



|  |   |   |  |
|--|---|---|--|
|  | <p>et les programmes spécifiques réalisés par le gouvernement et/ou d'autres parties prenantes dans le pays.</p> <p><b>Exigences minimales pour la notation 4 : Les pays sont tenus de fournir des preuves de décaissements pour les engagements (interne ou externe)</b></p>   |   |  |
| <p><b>Marqueur de progrès 4.5 : Assurer la prévisibilité du financement pluriannuel pour soutenir les résultats de la mise en œuvre et l'impact pour la nutrition</b></p>  |   |   |  |
| <p>Ce marqueur de progrès examine spécifiquement comment les gouvernements et les parties prenantes nationales s'engagent collectivement dans le financement prévisible à long terme pour assurer des résultats et l'impact. Il examine les changements importants tels que le continuum entre le financement humanitaire à court terme et le financement du développement à long terme, la mise en place de mécanismes de financement souples, mais prévisibles et durables et la résolution des déficits de financement.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence d'une stratégie flexible et à long terme de mobilisation des ressources</li> <li>▪ Réduction coordonnée des déficits de financement grâce à des contributions internes et externes</li> <li>▪ Contributions nationales flexibles stables et en augmentation</li> <li>▪ Existence de projections / résolutions financières à long terme / pluriannuelles</li> </ul> <p><b>Exigences minimales pour la notation 4 : Les pays sont tenus de</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les plaidoyers sont faits par différents mécanisme par les différents secteurs du Gouvernement, le SNU, les ONG, société civile, mais il n'existe pas de politique ou de plan structuré pour la mobilisation des ressources</li> <li>▪ Les déficits financiers sont parfois comblés par les partenaires non étatiques spontanément (MPTF/SUN) , mais le pays ou le SNU peine à avoir une action coordonnée pour la mobilisation des ressources bien qu'il y a eu un exemple réussi avec MPTF/SUN</li> <li>▪ REACH CIP</li> <li>▪ Vitamine A: action Unicef /HKI pour institutionnaliser</li> <li>▪ Les contributions pour la nutrition sont restées stables depuis 3 ans, bien qu'on ait enregistré une légère augmentation en 2015 lors de la crise Ebola</li> <li>▪ Costing du plan, plan stratégique multisectoriel</li> <li>▪ Plan de relance post Ebola</li> </ul> |

|  |   |  |
|--|---|--|
|  | <p><b>fournir des preuves de mécanismes de financement pluriannuels</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Cadre stratégique de la politique de l'enfance (ministère action sociale, promotion féminine et enfance)</li> <li>▪ Compact national</li> <li>▪ Plan d'implémentation de REACH</li> <li>▪ Plan de travail des partenaires</li> <li>▪ Cadre harmonisé</li> </ul> |
|--|---|--|

| Parties prenantes | Description/contribution clé de chaque partie prenante au Processus 4              |
|-------------------|--|
| Gouvernement      | - 6 (Ministère : Santé, Agriculture, Elevage, Action sociale, Industrie, Commerce) |
| ONU               | - 4 (CNOCS, OSCG, TdH et HKI)  |
| Donateur          | - 1 Université Gamal Abdel Nasser de Conakry                                       |
| Secteur privé     | - 0  |
| OSC               | - 3 (UNICEF, PAM, OMS) plus REACH  |
| Autres            | - 1 (Moulin de Taiba)  |

| RÉSUMÉ GÉNÉRAL DE PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE (AVRIL 2015 À AVRIL 2016) POUR LE PROCESSUS 4 : Suivi financier et mobilisation des ressources (à savoir les réalisations globales / changements positifs / défis et suggestions clés pour l'amélioration / autres activités pertinentes dans le contexte des efforts de renforcement de la nutrition dans le pays) |
|--|
| <p>Le suivi financier et la mobilisation de ressource restent encore très sectoriels. Les actions spécifiques de la nutrition sont soutenues essentiellement par les partenaires qui ont un système suivi et de mobilisation propre pour chaque partenaire. Ainsi les aspects financiers sont peu discutés à la plateforme.</p>  |

## Annexe 1 : Informations sur les participants

| N°  | Titre | Nom                   | Organisation                   | Courriel                  | Téléphone | Le contact devrait-il être inclus dans la liste de diffusion SUN ? |
|-----|-------|-----------------------|--------------------------------|---------------------------|-----------|--|
| 1.  | Dr    | Mamady Daffe          | Ministere de la sante (PF SUN) | daffemdy@gmail.com        | 622522681 | X  |
| 2.  | Dr    | Jean Max Beauliere    | Unicef                         | jbeauliere@unicef.org     | 624617311 | X  |
| 3.  | M.    | Faber Jean Luc        | Ministere de l'agriculture     | elsabang@yahoo.fr         | 622513280 | X  |
| 4.  | Dr    | Salifou Camara        | Ministere de la sante (DAN)    | drcamarasalifou@gmail.com | 622505141 |  |
| 5.  | M.    | Thierno Mamadou Barry | TDH                            |                           | 622018541 |  |
| 6.  | Dr    | Konate Adama          | TDH                            | Adamakonate79@gmail.com   | 628555397 |  |
| 7.  | Mme   | Nene Ousmane Barry    | Ministere de l'elevage         | nnousmanebarry@yahoo.fr   | 622916849 |  |
| 8.  | Hadja | Nathalie Konan        | Ministere de l'agriculture     | Andohkoffi3@gmail.com     | 622475399 |  |
| 9.  | Mme   | Toure Aissatou        | Unicef                         | aitoure@unicef.org        | 628241859 |  |
| 10. | M.    | Doumbouya Mory        | REGOSA                         | Morydoubouya13@yahoo.fr   | 664591652 |  |
| 11. | Dr    | Fofana Mohamed Lamine | HKI                            | mfofana@hki.org           | 625259018 |  |
| 12. | Dr    | Sylvain Toe           | ACF                            | stoe@gn.acfspain.org      | 622612273 |  |
| 13. | Dr    | Bah Alpha Abdoulaye   | CNOSCG                         | alphagamal@yahoo.fr       | 628436904 |  |
| 14. | Dr    | Arsene Enyegue        | PAM                            | Arsene.enyegue@wfp.org    | 624196015 | X  |

|     |       |                      |                                 |                            |           |  |
|-----|-------|----------------------|---------------------------------|----------------------------|-----------|--|
| 15. | Dr    | Seffan Camara        | Ministère de l'Élevage          | Seffanibcamara2@yahoo.fr   | 622396921 |  |
| 16. | Dr    | Ahmadou Sadio Diallo | Universite (UGAN-C)             | Dasgobicko2000@yahoo.fr    | 628362010 |  |
| 17. | Mme   | Diallo Hawa Binta    | Assemblée Nationale Legislative | hadjahawabinta@gmail.com   | 628511485 |  |
| 18. | Dr    | Lanfia Toure         | Unicef                          | ltoure@unicef.org          |           |  |
| 19. | Dr    | Bernadette Lamou     | Ministere des actions sociales  | lberte@gmail.com           | 622901989 |  |
| 20. | M.    | Sow mamadou Malal    | Reseau Afrique jeune de Guinee  | Mamadoumalalsow1@gmail.com | 628025690 |  |
| 21. | Dr    | Dramou Bernadette    | Ministere de la sante (DNSPN)   | dramouberte@yahoo.fr       | 628268056 |  |
| 22. | Mme   | Aissatou Boiro       | Ministere de la Sante (DAN)     | Aichaunbailo07@yahoo.fr    | 664362171 |  |
| 23. | Mme   | Sanassa Nabe         | CONAG-DCF                       | nabenassa@gmail.com        | 622690322 |  |
| 24. | Mme   | Kadiatou Barry       | AFPAMNIG/ IBFAN -Guinee         | kadineam@yahoo.fr          | 664200204 |  |
| 25. | Hadja | Ramatoulaye Barry    | ONCG                            | hbramabarry@gmail.com      | 621607953 |  |
| 26. | Mme   | Sanoh Camara         | ONCG                            | Camarasanoh15@gmail.com    | 622487615 |  |
| 27. | Mme   | Aissatou Barry       | Ministere de l'industrie        |                            | 657984840 |  |
| 28. | Mme   | Marie Jeanne Kampre  | OMS                             | Jeanne.kampre@gmail.com    |           |  |
| 29. | M.    | Mohamed Abdellahi    | Moulins de Taiba                | moulinstaiba@yahoo.com     | 621117772 |  |
| 30. | M.    | Momo Saboa Bangoura  | Ministere du commerce           | Momosaboa542yahoo.fr       | 622671071 |  |
| 31. | M.    | Lansana Bayo         | Fewsnet Guinee                  | lbayo@fews.net             | 664215692 |  |
| 32. | M     | Keita Louis          | TDH                             | Louis_tdh@yahoo.fr         | 664618416 |  |

|     |    |                |        |                        |           |   |
|-----|----|----------------|--------|------------------------|-----------|---|
| 33. | Dr | Naman Camara   | TDH    | Co.sant@gn.tdh.net     | 622618416 | X |
| 34. | Dr | Ismael Teta    | Unicef | ingnieteta@unicef.org  | 624617265 | X |
| 35. | Dr | Mahamat Bechir | REACH  | Mahamat.bechir@wfp.org | 624617154 | X |

## Annexe 2 : Questionnaire supplémentaire :

|    |  |   |
|----|--|---|
| 1. | <b>Combien de fois votre plateforme multisectorielle et/ou ses organes associés se sont-ils réunis</b> depuis la dernière auto-évaluation ?<br>Veuillez fournir les détails de la réunion, le cas échéant, à savoir, les réunions des comités techniques, les réunions interministérielles, les réunions de groupes de travail, etc. | 28 réunions de comités techniques<br>2 réunions interministérielles pour l'alliance Guinéenne de fortification alimentaire            |
| 2. | Votre <b>plateforme multisectorielle est-elle répliquée aux niveaux décentralisés</b> ? Ou y a-t-il un mécanisme de coordination pour la nutrition au niveau sous-national ? (Oui/Non)<br>Si oui, veuillez fournir des détails (composition, rôles, etc.) sur le mécanisme de coordination   | Oui ? Dans tous les 8 régions   |
| 3. | <b>Avez-vous organisé un événement de haut niveau</b> depuis la dernière auto-évaluation ? (Oui/Non)<br>Veuillez fournir des détails sur l'événement organisé (forum sur la nutrition, atelier pour les fonctionnaires de haut niveau, etc.)   | Oui<br><br>Atelier d'élaboration et de validation de politique nationale de nutrition   |
| 4. | <b>Envisagez-vous d'organiser un événement de haut niveau</b> dans les prochains mois (avril 2016 - avril 2017) ? (Oui/Non)<br>Si oui, veuillez fournir des détails sur l'événement qui sera organisé  | Oui, un forum national sur la nutrition   |
| 5. | Avez-vous identifié <b>des ambassadeurs de la nutrition</b> dans votre pays ? (Oui/Non)<br>Si oui, veuillez fournir des détails sur les contributions desdits ambassadeurs.  | Oui, la première Dame   |
| 6. | <b>Les parlementaires</b> de votre pays sont-ils engagés à travailler pour le renforcement de la nutrition dans votre pays ? (Oui/Non)<br>Si oui, veuillez fournir des détails sur les contributions des parlementaires pour la nutrition.   | Oui, ils attendent fermement appuyer les lois relatives à la nutrition tel le code de commercialisation du substitut du lait maternel |
| 7. | <b>Les journalistes sont-ils membres des médias</b> impliqués dans le respect de la nutrition dans l'agenda de votre pays ? (Oui/Non)<br>Si oui, veuillez fournir des détails sur les contributions des médias et des journalistes pour la nutrition.  | Oui ils sont membre dans le réseau de la société civile et sont très actifs avec le fonds MPTF SUN                                    |
| 8. | Y a-t-il des <b>conflits d'intérêt</b> déclarés de l'intérieur ou l'extérieur de votre plateforme multisectorielle ? (Oui/Non)   | Non pas de conflits majeur, mais la multisectorialité est en apprentissage pour   |

|     |  |  |
|-----|--|--|
|     | Si oui, comment les conflits d'intérêts sont-ils gérés ?   | que l'acceptation et le partage entre les secteurs soit harmonieux.  |
| 9.  | Avez-vous <b>une politique / plan / stratégie de mobilisation sociale / plaidoyer et communication</b> ?<br>(Oui/Non)<br>Si oui, veuillez joindre une copie du document  | Oui  |
| 10. | Utilisez-vous <b>le site Web SUN</b> , sinon, quelles sont vos suggestions d'amélioration ?  | Oui  |
| 11. | En vue de <b>soutenir les besoins d'apprentissage</b> , quels sont les moyens préférés pour :<br>– accéder à l'information, aux expériences et conseils pour les parties prenantes dans le pays ?<br>– mettre l'accent sur les échanges de pays à pays ?   | Les échanges d'expérience entre pays sur des sujets spécifiques peuvent se faire par les moyens de communication moderne (Skype) ou les site-visite sont parfois nécessaires |
| 12. | Serait-il pertinent pour votre pays de réfléchir et échanger avec les pays SUN qui font face à une <b>crise humanitaire / crise prolongée, ou qui sont dans un état de fragilité</b> ?   | La crise Ebola a fragilisé la Guinée, un échange avec des pays qui ont vécu des crises serait important  |
| 13. | <b>Quels critères pour le regroupement avec d'autres pays SUN avec lesquels vous partagez les défis / opportunités similaires</b> seraient les plus utiles pour votre pays ? Des exemples de critères sont la fédération, les économies émergentes, la maturité dans le Mouvement SUN, le double fardeau de la malnutrition, etc. (pour des échanges potentiels sur mesure à partir de 2017) | La maturité dans le SUN et le double fardeau de la malnutrition semble intéressants pour la Guinée.  |

### Annexe 3 : Priorités pour 2016 - 2017 :

Le tableau ci-dessous donne un aperçu général des services disponibles pour soutenir les pays SUN dans la réalisation de leurs priorités nationales de nutrition en 2016 - 2017. Veuillez consulter la liste ci-dessous et noter vos priorités pour l'année à venir, en fournissant des détails spécifiques, de sorte que le Secrétariat du Mouvement SUN puisse mieux apprécier la façon de maximiser la prestation du soutien qui vous est approprié.

|  |  |   |
|--|--|---|
| <b>Gestion du cycle politique et budgétaire - de la planification à la redevabilité pour les résultats</b> | <b>Mobilisation sociale, plaidoyer et la communication</b> | <b>Coordination de l'action dans tous les secteurs, entre les parties prenantes, et entre les niveaux de gouvernement grâce à l'amélioration des capacités fonctionnelles</b> |
|--|--|---|

|   |  |  |
|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Examen des documents de politique et de législation pertinente</li> <li>✓ Analyse de la situation / contextuelle</li> <li>✓ Cartographie de la main-d'œuvre disponible pour la nutrition</li> <li>✓ Planification stratégique pour définir les actions à inclure dans le cadre commun de résultats</li> <li>✓ Élaboration d'un cadre de suivi et d'évaluation</li> <li>✓ Soutien pour une meilleure gestion des données (par exemple, les plateformes nationales d'information pour la nutrition Estimation des coûts de mise en œuvre des actions (niveau national et/ou sous-national) suivi financier (niveau national et/ou sous-national)</li> <li>✓ Soutien pour les lignes directrices de développement pour organiser et gérer le cadre commun de résultats au niveau sous-national</li> <li>✓ Financement des programmes sélectionnés (diligence raisonnable)</li> <li>✓ Soutien à la conception et la mise en œuvre de la recherche contextuelle pour éclairer la prise de décision pour la mise en œuvre</li> <li>✓ Soutien à la conception et la mise en œuvre de la recherche pour générer des preuves</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Engagement des ambassadeurs de la nutrition pour positionner la nutrition comme une priorité à tous les niveaux</li> <li>✓ Engagement des parlementaires pour le plaidoyer législatif, le suivi budgétaire et la sensibilisation du public</li> <li>✓ Engagement des médias pour influencer les décideurs, la redevabilité et la sensibilisation</li> <li>✓ Mise à profit des événements de haut niveau, des partenariats et des canaux de communication pour tirer parti des engagements, générer des investissements et améliorer les données</li> <li>✓ Élaboration du dossier national d'investissement, soutenus par des données et des preuves, pour conduire le plaidoyer en faveur de la nutrition</li> <li>✓ Développement, mise à jour ou mise en œuvre des stratégies multisectorielles de plaidoyer et de communication</li> <li>✓ Développement des données probantes sur la base des produits de communication pour appuyer le renforcement dans la mise en œuvre.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Soutien pour les évaluations de compétence et des besoins de compétence</li> <li>✓ Renforcement des compétences des acteurs clés, comme les membres de la plateforme multi-acteurs. Les compétences pourraient inclure la communication et la négociation, l'esprit d'équipe et le leadership, la planification et la coordination.</li> <li>✓ Soutien du renforcement des capacités des individus ou des organisations à mieux s'engager pour : les thèmes (comme l'Eau, assainissement, hygiène), les secteurs (comme l'éducation ou le Secteur privé), ou des groupes (comme le milieu scientifique et universitaire)</li> <li>✓ Analyse / orientation pour les cadres institutionnels aux niveaux national et infranational, y compris la plateforme multisectorielle, les mécanismes de coordination, les groupes d'acteurs entre autres</li> <li>✓ Prévention et gestion des conflits d'intérêts</li> <li>✓ Analyse de l'environnement favorable plus étendu pour le renforcement de la nutrition, comme l'analyse de l'engagement politique, ou l'analyse du groupe d'acteurs</li> </ul> |
|---|--|--|

| <b>Indiquez vos priorités nationales pour 2016 - 2017 et si le soutien est disponible dans le pays :</b>  | <b>Indiquez vos priorités nationales pour 2016 - 2017 et si le soutien est disponible dans le pays :</b>  | <b>Indiquez vos priorités nationales pour 2016 - 2017 et si le soutien est disponible dans le pays :</b>   |
|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Examen des documents de politique et de législation pertinente (Adoption des documents de la politique nationale d'alimentation et de nutrition, du plan d'action multisectoriel, du code de commercialisation du substitut du lait maternel)</li> <li>- Analyse de la situation / contextuelle (cartographie en cours)</li> <li>- Cartographie de la main-d'œuvre disponible pour la nutrition</li> <li>- Planification stratégique pour définir les actions à inclure dans le cadre commun de résultats</li> <li>- Élaboration d'un cadre de suivi et d'évaluation</li> <li>- Soutien pour une meilleure gestion des données (par exemple, les plateformes nationales d'information pour la nutrition Estimation des coûts de mise en œuvre des actions (niveau national et/ou sous-national) suivi financier (niveau national et/ou sous-national)</li> <li>- Soutien à la conception et la mise en œuvre de la recherche contextuelle pour éclairer la prise de décision pour la mise en œuvre (plusieurs études en cours)_</li> <li>- Soutien à la conception et la mise en œuvre de la recherche pour générer des preuves</li> <li>- ...</li> <li>- Mise à l'échelle des interventions à haut impact tel le projet 1000j et le projet conjoint inter agence (financement non disponible)</li> <li>- Implémentation du Programme accéléré de la sécurité alimentaire et de développement agricole durable (promesse de financement faite);</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Engagement des ambassadeurs de la nutrition pour positionner la nutrition comme une priorité à tous les niveaux (Soutien de l'Unicef à la première Dame de la république pour le plaidoyer en faveur de la Nutrition)</li> <li>✓ Engagement des parlementaires pour le plaidoyer législatif, le suivi budgétaire et la sensibilisation du public (Soutien au Forum des femmes parlementaires pour accompagner l'engagement législatif)</li> <li>✓ Engagement des médias pour influencer les décideurs, la redevabilité et la sensibilisation (Accord avec toutes les radios rurales de Guinée pour la promotion des AEN et soutien à l'AFEM)</li> <li>✓ Mise à profit des événements de haut niveau, des partenariats et des canaux de communication pour tirer parti des engagements, générer des investissements et améliorer les données</li> <li>✓ Élaboration du dossier national d'investissement, soutenus par des données et des preuves, pour conduire le plaidoyer en faveur de la nutrition (Exercice de costing du Plan et de l'analyse budgétaire en cours)</li> <li>✓ Développement, mise à jour ou mise en œuvre des stratégies multisectorielles de plaidoyer et de communication</li> <li>- Développement des données probantes sur la base des produits de communication pour appuyer le renforcement dans la mise en œuvre (bulletin de la Nutrition en cours)</li> <li>- Appui aux groupements féminins pour la promotion de l'ANJE</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Soutien pour les évaluations des besoins de compétence (estimation des besoins en professionnels de la Nutrition au niveau central et périphérique)</li> <li>✓ Appui à la formation de base en Nutrition dans les universités et les écoles professionnelles</li> <li>✓ Renforcement des compétences des acteurs clés, comme les membres de la plateforme multi-acteurs (la communication pour le développement, l'esprit d'équipe et le leadership, la planification et la coordination).</li> <li>✓ Soutien du renforcement des capacités des partenaires dans la multisectorialité (Eau, assainissement, hygiène, éducation, protection...)</li> <li>✓ Analyse / orientation pour les cadres institutionnels aux niveaux national et infranational, y compris la plateforme multisectorielle, les mécanismes de coordination, les groupes d'acteurs entre autres</li> <li>✓ Prévention et gestion des conflits d'intérêts</li> </ul> |



|  |   |  |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer le programme cantine scolaire dans les zones nécessiteuses (en partie disponible avec le PAM)</li> <li>- Elaboration/mise à jours des documents stratégique et d'action tels Stratégie de lutte contre la malnutrition chronique suivi d'un plan d'action, Stratégie ANJE, directive /Normes des carences en micronutriments, stratégie pour le plaidoyer et le Changement de comportement, protocole PCIMA... (En partie)</li> <li>- Organisation de l'enquête MICS 2016 (Engagé) ;</li> <li>- Organisation des campagnes de supplémentation en vit A et le déparasitage et renforcer la fortification à domicile (En partie UNICEF/OMS/GOUV)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Continuer la prise en charge correcte des enfants malnutris MAM et MAS (En partie MS, UNICEF, PAM)</li> <li>- Promouvoir les pratiques familiales essentielles notamment l'allaitement maternel (En partie UNICEF, PAM);</li> <li>- Appui aux ménages vulnérable en intrants et matériel agricole (En partie MINAGRI, FAO, PAM) ;</li> <li>- Promouvoir l'assainissement pour tous (En partie UNICEF, MS)</li> </ul> |  |
|--|---|--|

#### Annexe 4 - Renforcement de la nutrition : Définition d'un cadre commun de résultats

##### Le Secrétariat du Mouvement SUN a préparé cette note pour vous aider à faire le point des progrès réalisés dans l'élaboration d'un cadre commun de résultats

1. Au sein du Mouvement SUN le terme « cadre commun de résultats » est utilisé pour décrire un ensemble de résultats escomptés qui ont été convenus entre les différents secteurs du gouvernement et parmi les autres parties prenantes.
2. L'existence d'un cadre commun de résultats négocié et convenu aide les différentes parties du gouvernement et d'autres parties prenantes (y compris les partenaires de développement) à travailler efficacement ensemble.
3. L'idéal est que le cadre commun de résultats soit négocié et convenu sous l'autorité du plus haut niveau de gouvernement, que tous les secteurs concernés soient impliqués et que d'autres parties prenantes soutiennent pleinement les résultats et leur mise en œuvre.
4. Le cadre commun de résultats permet à différents acteurs de travailler en synergie, avec un but commun. Il combine (a) un ensemble unique de résultats escomptés, (b) un plan de mise en œuvre des actions pour réaliser ces résultats, (c) le chiffrage de la mise en œuvre du plan (ou matrice), (d) les contributions (en termes de programmes et de budget) devant être faites par les différentes parties prenantes (y compris ceux de l'extérieur du pays), (e) la mesure dans laquelle ces contributions sont alignées lorsqu'elles sont conçues et mises en œuvre, (f) un cadre de suivi et d'évaluation qui permet à tous d'évaluer la réalisation des résultats.
5. Un cadre commun de résultats élaboré doit inclure un tableau des résultats escomptés : il comprendra également un plan de mise en œuvre chiffré, peut-être avec *une feuille de route* décrivant les étapes nécessaires à la mise en œuvre. Il peut également être un ensemble de documents, ou des mémorandums d'entente définissant les obligations mutuelles entre les différentes parties prenantes. En pratique, le plan de mise en œuvre est souvent un amalgame de plusieurs plans de différents secteurs ou parties prenantes, d'où notre utilisation du terme « matrice de plans » pour décrire le cas dans lequel le cadre commun de résultats contient plusieurs plans de mise en œuvre. Le groupe de documents qui composent le cadre commun de résultats d'un pays sera le point de référence commun pour tous les secteurs et parties prenantes travaillant ensemble pour renforcer la nutrition.
6. L'élaboration du cadre commun de résultats est éclairée par le contenu des politiques et stratégies nationales de développement des différents secteurs (par exemple, la santé, l'agriculture et l'éducation), la législation, les résultats des recherches et les positions prises à la fois par le gouvernement local et la Société civile. Pour qu'il puisse être utilisé comme un point de référence, le cadre commun de résultats nécessitera l'approbation technique de la part du gouvernement redevable de la mise en œuvre des actions en matière de nutrition. Le cadre commun de résultats sera de la plus grande valeur en recevant l'appui politique de haut niveau : le gouvernement national et/ou le chef de l'État. Pour la mise en œuvre effective, les approbations peuvent également être nécessaires auprès des autorités au sein du gouvernement local.
7. Il arrive souvent que certaines autorités ou parties prenantes sectorielles s'engagent plus dans le processus de recherche de consensus sur un cadre commun de résultats que d'autres. Un accord complet entre les secteurs et les parties prenantes exige à la fois du temps et de la diplomatie. Pour trouver des moyens pour aller de l'avant avec un engagement similaire de tous les secteurs et parties prenantes, les pays SUN partagent leurs expériences pour le développement des cadres.
8. Les pays SUN trouvent généralement utile que leurs cadres communs de résultats soient examinés par des pairs afin de contribuer à les rendre plus efficaces ou de les renforcer. Si l'examen utilise des méthodes standard, le processus d'examen peut également faciliter la sécurisation des investissements. Si nécessaire, le Secrétariat du Mouvement SUN peut aider les pays SUN à accéder à des personnes pouvant les soutenir dans ce renforcement.

